



Les travaux de la semaine passée



DANS LE MORBIHAN

A l'Assemblée générale de la Fédération départementale des sociétés d'exploitants agricoles



Jacques LE NAY a participé le 11 mars à l'Assemblée générale de la FDSEA, Fédération départementale des sociétés d'exploitants agricoles du Morbihan, en présence des membres du Bureau et des représentants des interprofessions et des filières.

Cette réunion sur le thème des métiers de l'agriculture a permis notamment de sensibiliser les agriculteurs aux réseaux sociaux en les incitant à mettre en scène leur quotidien dans l'optique de communiquer de manière positive sur la profession.

A la Caisse primaire d'assurance maladie



Jacques LE NAY s'est rendu à Vannes, au siège de la Caisse primaire d'assurance maladie, à l'invitation du directeur Mohamed AZGAG. L'actualité sociale et l'accès aux soins au niveau des territoires étaient notamment à l'ordre du jour de cette rencontre. Dans le département, 26% de la population renonce aux soins. Les causes sont multiples : moyens économiques, mobilité, offre de soins... Pour le Sénateur « *il est nécessaire de détecter et d'accompagner (MSAP, PFIDASS) ces personnes. Il est nécessaire de repenser l'offre de soins sur l'ensemble des territoires, urbains et ruraux, en y intégrant la mobilité* ».

AU PARLEMENT

Questions d'actualité au Gouvernement



Le 12 mars, les sénateurs ont interrogé le Gouvernement à l'occasion de la séance de questions d'actualité ([voir la vidéo](#)). Le Premier Ministre Edouard PHILIPPE a été interpellé sur la **situation en Algérie**. Nicole BELLOUBET, Garde des Sceaux, ministre de la Justice a été interrogée sur les **lanceurs d'alerte**. Marc FESNEAU, ministre chargé des Relations avec le Parlement a quant à lui été interpellé sur la **nécessaire décentralisation dans le cadre de la prochaine révision constitutionnelle**.

Les **mesures d'accompagnement des entreprises en difficulté**, les **cotisations des artisans**, la **privatisation d'Aéroports de Paris**, l'**endométriose** et la **mobilisation des lycéens** font aussi partie des questions posées aux membres du Gouvernement.

Auditions d'ONG et politique française d'aide au développement



Le 13 mars, dans la perspective de la future loi d'orientation et de programmation sur la solidarité internationale, la commission des Affaires étrangères, de la Défense et des Forces armées a entendu des ONG d'aide au développement. Jacques le NAY a notamment interrogé leurs représentants, « *au regard de l'aide fournie par la nation, la France se doit-elle d'intervenir dans les pays où la politique internationale peut s'avérer incompatible avec les principes soutenus par la France au niveau international ? Faudrait-il conventionner l'aide au respect de certains standards, en matière de démocratie et de lutte contre la corruption ?* » ([voir la vidéo](#))

Dans sa réponse au Sénateur, Philippe JAHSHAN Président de Coordination SUD – organisme de coordination nationale des ONG françaises de solidarité internationale - a apporté des éclaircissements sur les enjeux liés à la conditionnalité de la politique française d'aide au développement.

Favoriser la reconnaissance des proches aidants



Entre 8 et 11 millions de personnes œuvrent quotidiennement auprès d'un proche malade, handicapé ou dépendant. Le 13 mars, le Sénat a adopté en deuxième lecture la proposition de loi visant à favoriser la reconnaissance des proches aidants. Ce texte envisage notamment d'obliger les branches à négocier sur la conciliation entre vie personnelle et vie professionnelle de l'aidant afin de les rendre prioritaires au compte personnel de formation, d'inscrire le nom de l'aidant et de l'aidé sur le dossier médical partagé afin de permettre leurs identifications, de favoriser le déploiement de l'expérimentation et redonner du temps de répit aux aidants avec l'extension du relayage aux agents publics... ([en savoir plus](#))

Débat préalable au Conseil européen, Jacques LE NAY interroge la ministre sur l'Union européenne et le changement climatique



Le 14 mars, Jacques LE NAY a assisté au débat préalable au Conseil Européen en présence de Nathalie LOISEAU, ministre chargée des Affaires européennes. « *Si seulement 5% des européens sont touchés par des événements climatiques exceptionnels, ils pourraient devenir la norme pour le continent d'ici la fin du siècle, selon le climatologue Jean JOUZEL, avec des conséquences environnementales, sanitaires et sécuritaires dramatiques* » a rappelé Jacques LE NAY dans son intervention. A l'heure où les Etats-Unis se retirent de l'Accord de Paris, accord historique, le Sénateur a notamment interrogé la ministre sur l'influence de l'Union européenne et sur sa vision stratégique dans la lutte contre le changement climatique. ([voir la vidéo](#))

Mardi 19 mars 2019

À 9 heures 30 :

- Séance de questions orales

À 14 heures 30 et le soir :

- Projet de loi, modifié par lettre rectificative, d'orientation des mobilités (procédure accélérée) ([n° 157 rect., 2018-2019](#))

Mercredi 20 mars 2019

À 14 heures 30 et le soir :

- Suite du projet de loi, modifié par lettre rectificative, d'orientation des mobilités (procédure accélérée) ([n° 157 rect., 2018-2019](#))

Jeudi 21 mars 2019

À 10 heures 30 :

- Suite du projet de loi, modifié par lettre rectificative, d'orientation des mobilités (procédure accélérée) ([n° 157 rect., 2018-2019](#))

À 15 heures :

- Questions d'actualité au Gouvernement

À 16 heures 15 et le soir :

- Suite du projet de loi, modifié par lettre rectificative, d'orientation des mobilités (procédure accélérée) ([n° 157 rect., 2018-2019](#))

Source <http://www.senat.fr/>

Jacques LE NAY - Sénateur du MORBIHAN
E-mail : j.le-nay@senat.fr
Site web officiel : <http://www.jacques-lenay.com/>



Palais du Luxembourg
15, Rue de Vaugirard
75006 PARIS
Tél : 01 42 34 15 42



Permanence parlementaire
5, rue du Docteur Berthy
56240 PLOUAY
Tél : 02 97 11 61 20

Collaborateurs parlementaires
Sarah DAÏRI — Benjamin PERRONNO
Tél : 01 42 34 20 00 — E-mail : j.le-nay@senat.fr

Collaborateurs parlementaires
Vincent COWET — Tél : 06 28 28 74 66
Gwenn LE NAY — Tél : 06 43 66 96 23

Directeur de la publication : Jacques LE NAY, Sénateur du Morbihan
Conception et réalisation : Laurence FANE — laurence.fane@orange.fr